

Plan directeur Paysage du Grand Belfort

Atlas des paysages remarquables et programme de valorisation

Programme partenarial 2019

Maître d'ouvrage

GBCA

Service Environnement

Support / Format

A4 it relié / PDF - 118 pages

Référent / Contact

Robin Serrecourt / rserrecourt@autb.fr



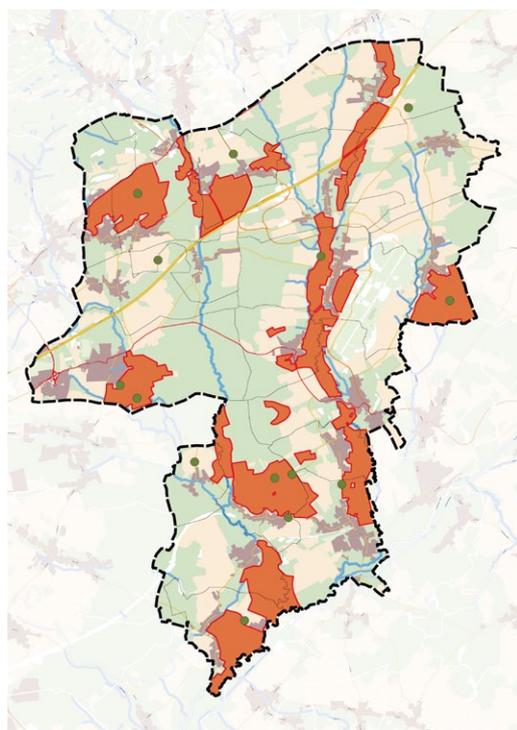
Une extension à de nouveaux territoires

En 2012, dans le cadre de son projet d'agglomération, l'ancienne Communauté de l'Agglomération Belfortaine (soit 30 communes) s'est dotée d'un Plan directeur Paysage.

Cet atlas, sans dimension réglementaire, est destiné à faire connaître la valeur paysagère des territoires et à promouvoir une approche qualitative du cadre de vie et de ses évolutions.

Depuis, 3 communes isolées ont rejoint la CAB, puis en 2017 la CAB et la CCTB (Tilleul et Bourbeuse, 20 communes) ont fusionné au sein du Grand Belfort.

Afin que toutes les communes du Grand Belfort bénéficient de la même démarche et des mêmes outils, le choix a été fait d'une extension du Plan directeur existant selon la même méthode et les mêmes modalités.



Pour une politique paysagère globale

L'étude réalisée par l'AUTB porte sur les milieux ouverts, c'est-à-dire les espaces agricoles, vallées et plaines alluviales, cours d'eau et étangs. Les structures paysagères à forte composante d'identification sont tout d'abord répertoriées, puis les sites les plus remarquables sont analysés afin d'en repérer les dynamiques et les enjeux. Enfin, des orientations sont proposées pour la préservation, la valorisation et la gestion des paysages reconnus d'intérêt communautaire.

Un fonds de concours annuel vient en appui pour la réalisation d'aménagements paysagers portés par les communes. Il accompagne des projets de préservation, gestion ou valorisation, en priorité dans les secteurs paysagers reconnus d'intérêt communautaire.

